



Présentation

Situation Géographique

Située dans le bourg de Montsalvy, au Sud du Cantal, la Résidence a été aménagée dans le château entièrement restauré. L'établissement est situé au cœur du village, dans un cadre verdoyant, à proximité des commerces et de la place où se déroule le marché le jeudi matin.

Un peu d'histoire

La naissance de la Résidence relève d'un vœu testamentaire. Le 5 juin 1972, Mademoiselle Bonnefons a légué à la Commune de Montsalvy « tous ses droits et biens immobiliers sis sur ladite commune », c'est-à-dire son château et ses dépendances, à la condition que ce legs soit utilisé pour la création d'une maison de retraite. En 1979, Mademoiselle Delmas et Monsieur Benoît ayant à leur tour renoncé à leurs droits, la Commune de Montsalvy, dès lors propriétaire, s'est mise en devoir d'accomplir la volonté de Mademoiselle Bonnefons.

En juin 1984 a été inauguré le foyer-logement pour personnes âgées d'une capacité de 50 lits dont 12 médicalisés, capacité portée à 52 lits au 1^{er} janvier 1988. Afin de satisfaire une demande locale croissante, l'ouverture d'un second bâtiment en 2000 a porté la capacité d'accueil de l'établissement à 92 résidents. Par arrêté du 30 janvier 2002, Monsieur le Préfet du Cantal a autorisé la médicalisation totale et la transformation juridique en E.H.P.A.D. - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Enfin, l'ouverture en 2012 d'une unité spécialisée de 15 places « les Jonquières » pour l'accueil de personnes présentant des troubles cognitifs a porté la capacité totale de la Résidence du Château à 107 lits.



Gestion de l'Etablissement

Depuis sa création, les élus ont souhaité une gestion publique de l'établissement et l'ont confiée au Centre Communal d'Action Sociale de Montsalvy.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres et présidé par le Maire de Montsalvy. Il est renouvelé après chaque élection municipale.

Organisation de l'Etablissement

L'établissement est organisé en différents services :

Service de soins composé :

- D'un médecin coordonnateur gériatre
- D'un psychologue
- D'infirmiers
- D'aides-soignants
- D'aides-médico-psychologiques

Service hébergement et service logistique composé :

- De cuisiniers
- D'animatrices
- D'agents sociaux
- D'agents de lingerie
- D'agents de service et d'entretien des locaux
- D'agents techniques

Service administratif

- D'un directeur
- D'un rédacteur
- D'un adjoint administratif



La vie quotidienne



Les chambres

L'établissement compte 87 chambres individuelles (dont 15 en unité Alzheimer) et 10 chambres doubles.

Chaque résident dispose d'un lit médical à hauteur variable, fauteuil avec repose-pieds, bureau, chaise, commode et placard de rangement avec penderie dotée de cintres.

Chaque chambre comprend également une connection pour la télévision, une ligne de téléphone individuelle, un système d'appel malade, ainsi qu'une salle d'eau avec lavabo, W.C., douche et armoire de toilette.

L'environnement

Vous disposez de locaux communs accessibles et utilisables par tous : salle de restaurant, salons, salon de coiffure.

Le parc extérieur est aménagé avec des bancs et des salons de jardin.

Chaque bâtiment est équipé de salles climatisées au rez-de-chaussée.

La restauration

Le petit-déjeuner est servi de 7h45 à 8h45, le déjeuner à 12 heures et le dîner à 18 heures 30. Une collation est proposée à 16 heures dans les chambres ou les salons. Les repas peuvent être servis en chambre si votre état de santé le nécessite. Les cuisiniers élaborent les repas sur place. Les menus sont affichés toutes les semaines. Leur composition est établie trimestriellement par la commission des menus. Selon vos besoins, différents régimes spéciaux peuvent être proposés. Vous pouvez inviter parents et amis à déjeuner en votre compagnie tous les jours dans la mesure de nos disponibilités : il suffit de prévenir le service la veille, le prix du repas devant être réglé à l'accueil.

Les soins

Vous avez le libre choix des professionnels médicaux et paramédicaux libéraux.

L'équipe soignante, constituée de professionnels qualifiés, assure l'exécution des prescriptions médicales, la surveillance de votre état de santé et de vos traitements.

Elle vous accompagne dans les actes essentiels de la vie en recherchant votre participation chaque fois que possible, dans l'objectif de rétablir ou de maintenir votre autonomie.

Le respect de la confidentialité des données vous concernant est protégé par le secret médical et le secret professionnel.

Le médecin coordonnateur et les infirmiers assurent au sein de l'établissement les relations entre le résident, sa famille et l'ensemble des intervenants soignants.

Votre sécurité

L'établissement est régulièrement agréé par le Service Départemental de Sécurité Incendie. Un assistant de prévention est à votre disposition au sein de l'établissement.

La lingerie

Les draps, les couvertures, le linge de toilette et le linge de table sont fournis par l'établissement. Le linge personnel des résidents marqué avant l'entrée avec des étiquettes cousues peut être confié à la blanchisserie de l'établissement, sous réserve d'être lavable en machine. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Vous serez invité à renouveler ou compléter votre trousseau au cours de votre séjour.

Le ménage

L'entretien général des chambres et des parties communes est assuré tous les jours par le personnel de l'établissement.

Les visites et sorties

Chacun a la liberté d'aller et venir et d'organiser ses journées à sa convenance. Afin d'optimiser votre sécurité, vous voudrez bien informer le personnel en cas d'absence au moment des repas et si vous regagnez l'établissement tard le soir. Vos parents et amis sont les bienvenus : vous pouvez les recevoir dans votre chambre ou dans les petits salons.

Activités et Loisirs

Un éventail d'activités vous est proposé par les animatrices, mais également grâce à la participation de bénévoles et de familles de Résidents : chants, animations musicales et danses, contes et légendes, ateliers cuisine, peinture et travaux manuels, jardinage... rédaction d'un journal interne, séances vidéo et diapositives, jeux de société (lotos, jeux de cartes...). Une bibliothèque est à votre disposition dans chaque bâtiment. Les activités des associations de la commune vous sont aussi accessibles. Des animations ponctuelles sont également organisées : sortie au restaurant ou visite de sites, représentations et spectacles dans le parc du château, échanges inter-établissements, rencontres inter-génération, fêtes et anniversaires... Le programme des activités est affiché chaque semaine dans les halls d'entrée. Cette liste n'est pas exhaustive, et dans ce domaine, vos idées et suggestions seront les bienvenues.

Le culte

Le Résident est libre de recevoir le ministre du culte de son choix. Culte catholique : une messe est célébrée au sein de l'établissement régulièrement par l'un des prêtres du secteur.

Votre courrier

Le courrier est distribué chaque jour ouvrable. L'établissement est abonné au quotidien local et à différentes revues, disponibles dans les salons des deux bâtiments. Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'accueil pour l'envoi de vos correspondances.

Coiffure et esthétique

Un salon est à votre disposition dans l'établissement. Coiffeuses et esthéticiennes y exercent périodiquement à votre demande.





L'unité de vie « Les Jonquières »

Cette unité conçue avec une architecture adaptée et sécurisée, accueille des personnes atteintes de pathologies neuro-dégénératives de type Alzheimer et maladies apparentées.

Elle dispose de 15 places d'accueil permanent.

L'unité concentre sur un même niveau les espaces de vie, de repos et de déambulation sécurisés autour d'un jardin patio.

Un projet de vie et de soins individualisés

L'équipe est composée de différents professionnels formés permettant une prise en charge spécifique coordonnée par un médecin gériatre : aides-soignants, aides médico-psychologiques, infirmiers, psychologue, assistante de soins en gérontologie.

Tous les soins et activités sont effectués avec votre accord et en tenant compte de votre propre rythme, tant le jour que la nuit.

Les ateliers thérapeutiques

Des ateliers thérapeutiques, communément appelés animations, sont proposés tous les jours afin de maintenir les aptitudes et favoriser les relations sociales :

- Ateliers participatifs : musique, dessins, peinture, cuisine, jardinage...
- Sorties à l'extérieur de l'unité

Le déroulement d'une journée

Le lever, la toilette, les repas et les activités d'animation forment un tout qui va guider le résident dans sa journée.

Le lever du résident se fait le plus possible dans le respect de son rythme biologique, de ses souhaits ou, parfois, en fonction de la nuit passée et des conditions de réveil.

La toilette : Les soins d'hygiène et de confort sont proposés en tenant compte de la spécificité de chaque résident. Nous adaptons le contact, les mots, les gestes afin de solliciter le plus possible les aptitudes de la personne.

Les repas : nous prenons en compte les goûts, les habitudes et les aversions de chacun. Le contexte du repas est adapté aux résidents en fonction de leurs capacités.

Par exemple, il leur est possible :

- De manger avec les doigts des aliments aux textures adaptées (« finger food »),
- De manger debout,
- De bénéficier de repas mixés, etc.

Les soignants déjeunent avec les résidents et sont impliqués activement dans l'aide et la réflexion autour de la prise de nourriture.

Dans l'Unité, le repas doit toujours rester un repas plaisir.

Le coucher se fait au rythme de chaque résident.

La nuit : le sommeil de chacun est respecté. Le personnel accompagne individuellement les résidents qui présentent des troubles du sommeil : collation, etc.....



La chambre

Les chambres sont aménagées avec du mobilier chaleureux de standing. Un poste de télévision est fourni dans chaque chambre, et une ligne téléphonique personnelle peut être ouverte sur demande.

Chaque chambre possède un dispositif d'appels malade.

Chaque chambre bénéficie d'une salle d'eau : douche à l'italienne, wc conforme aux normes spécifiques, armoire de toilette, miroir, barres de relèvement.

L'espace de vie

Une salle à manger claire et spacieuse climatisée permet aux résidents de partager un moment de convivialité lors du repas ou des animations.

Nous mettons à disposition un salon permettant aux familles de se rencontrer dans un endroit calme en dehors de l'espace sécurisé.

Les espaces extérieurs

Les résidents bénéficient d'un espace de circulation donnant sur un jardin extérieur sécurisé.

Une terrasse sécurisée est accessible accompagnée du personnel ou de votre famille.



Votre admission

L'établissement accueille des personnes âgées valides, semi valides, dépendantes ou présentant des troubles cognitifs.

L'admission est prononcée par le directeur de l'établissement après avis de la commission d'admission.

Vous devez au préalable remplir une demande d'inscription sur la liste d'attente composée :

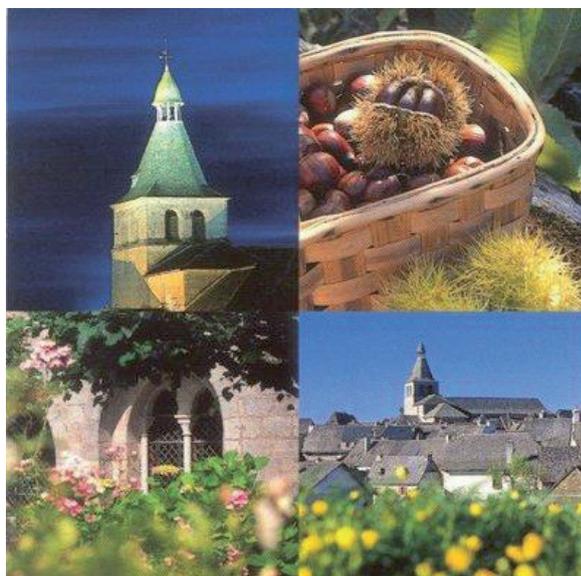
- D'un dossier administratif, renseigné par le futur résident ou son représentant
- D'un dossier médical, complété par votre médecin traitant ou le médecin du service en cas d'hospitalisation

Lors de votre admission, ce dossier devra être complété des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carte vitale et son attestation
- Carte de mutuelle
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Justificatifs de pension
- Relevé d'identité bancaire

Le personnel de l'établissement vous accueillera le jour de votre entrée afin de vous expliquer le fonctionnement de l'institution, vous remettra le contrat de séjour que vous devrez signer et le règlement de fonctionnement. Vous pourrez désigner une personne de confiance et nous faire part de directives anticipées.

Le service administratif de l'établissement est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.





La Tarification

La tarification comprend 3 sections tarifaires qui sont :

Le tarif « hébergement » qui recouvre l'ensemble des prestations d'administration générale, d'hôtellerie, de restauration, d'animation, qui ne sont pas liées à l'état de dépendance des personnes accueillies. Ce tarif est à la charge du résident.

Vous pouvez percevoir l'Allocation Personnalisée au Logement servie par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sous conditions de ressources.

Le tarif « dépendance » correspond aux coûts directement liés à l'état de dépendance. Il varie en fonction du degré de dépendance de la personne. Le département, par le biais de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) peut participer à la prise en charge de la dépendance. Le ticket modérateur, correspondant aux GIR 5/6, reste à la charge du résident.

Le tarif « soins » couvre les prestations paramédicales, les frais afférents aux soins, le petit matériel...Il est pris en charge directement par la Sécurité Sociale qui verse un forfait à l'établissement.

Les tarifs hébergement et dépendance sont fixés annuellement par le président du Conseil Départemental sur proposition du Conseil d'Administration. Les frais de séjour sont payables à terme échu directement au Trésor Public à réception de la facture.

En cas de difficultés financières, l'aide sociale à l'hébergement pourra être demandée auprès du Conseil Départemental. Cette prestation est soumise à conditions de ressources et met en œuvre l'obligation alimentaire.

Type de logement	Tarif hébergement	Tarif dépendance			Coût à la charge du résident GIR5/6 ou bénéficiaire de l'APA
		Gir 1/2	Gir 3/4	Gir 5/6	
Bât 1 T1					
Bât 1 T1 bis					
Bât 2 T1					
Bât 2 T1bis					
Bât 3 (unité ALZ)					

